



LES BREVES MAUBERIENNES

N° 29
Décembre
2017

Site : maubert-fontaine.com
Courriel : maubert-fontaine.mairie@wanadoo.fr
Tél. : 03 24 35 20 26 Fax : 03 24 35 43 51

Joyeuses Fêtes

Mot du Maire

Cette année 2017 semble nous apporter une certaine embellie au niveau économique, souhaitons que cela se répercute sur le chômage pour enfin le faire baisser réellement et durablement.

Cette année encore nous avons essayé d'investir pour Maubert-Fontaine d'une façon équilibrée : bâtiment, forêts, jeux et fitness, trottoirs et accessibilité etc. afin que chacun y trouve son compte.

Comme nous, chacun de vous entend parler de la baisse des dotations, de la réforme fiscale. Pour nous, Maubériens cette réalité se traduit par une perte de 120 000 € par rapport à 2012 ce qui représente une diminution de 30 % de notre budget de fonctionnement. Cette suppression de la taxe d'habitation devrait être compensée par l'état. Mais nous ignorons à ce jour comment ?

Ce que j'ose dire aujourd'hui c'est que les communes perdent de plus en plus leur autonomie...

Je formule ici le souhait, un vœu pieux, que l'état, les gens d'en haut chiffrent ce que représente le bénévolat des élus locaux, le publient et surtout indiquent comment ils espèrent le compenser.

A l'approche des fêtes de fin d'année, qui chez nous, sont plus religieuses que festives pour certains ou plus festives que religieuses pour d'autres, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous le meilleur pour l'année qui arrive !

C. MOUGIN

Invitation

Le Maire et les Conseillers Municipaux ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des Vœux qui se déroulera :

Le samedi 6 janvier 2018 à 18 h 30

A la salle polyvalente

Nouveau

P.A.C.S.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) **OU**
- auprès d'un notaire.

Rappel :

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

11 novembre

Remise de médailles lors de la cérémonie commémorative de l'Armistice 1918 par monsieur Marc DIDIER, président des anciens combattants.



Et les élèves de l'école primaire accompagnés de leurs professeurs ont lu des lettres poignantes envoyées du front par les Poilus lors de la Grande Guerre.



**Maison
de services
au public**

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi :
9h00 à 11h45
et de 13h45 à 15h45
(fermé le jeudi matin)
- samedi : 9h00 à 12h00



Le bureau de poste Route de Rocroi à Maubert-Fontaine réunit les services sous un même toit avec une Maison de services au public qui devient un véritable lieu d'accueil, d'information, et d'orientation. Le bureau dispose d'un îlot de services au public :

- La Caisse d'Assurance Maladie
- Pôle Emploi
- La Mutuelle Sociale Agricole
- La C.A.F.
- Le Service Public

avec un accès à des services numériques (ordinateur, imprimante, scanner). Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics.



Nouveau

Relais Assistants Maternelles



La Communauté de Communes Ardennes Thiérache vient de mettre en place un Relais d'assistantes Maternelles pour couvrir le territoire et il aura pour interlocuteur Madame LE BRECH Laurence.

Le RAM permet de créer un lien entre les assistantes maternelles, les parents et les enfants.

- aide les parents dans leurs recherches d'accueil et les démarches administratives
- soutient les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession
- crée un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants.

Email : ram@ardennesthierache.fr
Site : www.ardennes-thierache.com
Tel : 03 24 26 13 31

Le RAM d'Ardennes Thiérache sera présent au
Mille Club

Les lundis 22 janvier,
19 et 26 février de 9h30 à 11h00

HALTES-JEUX

Organisés par la PMI



**MAUBERT
FONTAINE**

Salle « des mille clubs »

**Les lundis :
9h15 à 11h15**

Isabelle THIEROT, puéricultrice
Julie LEROY, assistante sociale

15 janvier	26 mars
29 janvier	9 avril
12 février	4 juin
12 mars	18 juin



Suite au départ en retraite le 1er décembre de Madame Chantal BRUGNEAUX après 21 ans de services à la Mairie de Maubert-Fontaine, vous serez accueilli par notre nouvel agent Madame Odile PICOT qui a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale. C'est Monsieur Daniel ELIET qui a repris la place vacante.



Concours de Dessins

Le Conseil Municipal organise pour les fêtes un concours de dessins sur le thème :
UN CADEAU EXTRAORDINAIRE

Tous les enfants de 3 à 11 ans fréquentant le Pôle Scolaire de Maubert-Fontaine ou habitant Maubert-Fontaine sont invités à y participer.

Des bons cadeaux seront remis aux trois premiers de chaque catégorie lors de la cérémonie des vœux le 06 janvier 2018.

* 3 - 5 ans * 6 - 8 ans * 9 - 11 ans

Les dessins seront réalisés sur un format A4 (21 X 29.7), à la peinture, aux feutres ou aux crayons de couleur. Au dos figureront les nom, prénom, âge et adresse de l'enfant.

Les dessins sont à rendre à la mairie de Maubert-Fontaine pour le **vendredi 22 décembre 2017** dernier délai.

Bons aux personnes âgées

Extrait d'une délibération du CCAS



Les membres de la Commission du Centre Communal d'Action Sociale de la commune ont décidé de reconduire le principe d'offrir à l'occasion des fêtes de fin d'année, un bon de 30 € (à utiliser jusqu'au 15 janvier 2018 chez un commerçant de Maubert-Fontaine)

aux personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées à Maubert-Fontaine à la date de remise du bon.



Les personnes concernées peuvent venir retirer ce bon aux heures d'ouverture de la mairie,

Du 4 au 22 décembre 2017

Naissances :

19 juin 2017 Alice MAQUART
15 septembre 2017 Nolan THORN
16 octobre 2017 Liam OGET
03 novembre 2017 Méline ROUET
10 décembre 2017 Gabin BOULET

État Civil

Avis aux électeurs

La date de clôture des inscriptions sur les listes électorales est fixée exceptionnellement au samedi 30 décembre 2017. Une permanence sera assurée ce jour là au secrétariat de la mairie de 12h à 14h, afin de recueillir les demandes d'inscription.

Décès :

12 septembre 2017 Jean-Marie BRULFERT
16 septembre 2017 David BRUYERRE
21 septembre 2017 Nicole POTIER veuve HUSSON
25 septembre 2017 Françoise LAIRET épouse MILLART

Dates	Manifestations jusqu'	Organisateurs
Dimanche 31 décembre	Saint Sylvestre	Maubert-Festivités
Samedi 6 janvier 2018	Vœux du Maire	Municipalité
Dimanche 14 janvier	Concours de Belote	Association EVA
Samedi 3 février	Repas dansant	FC Maubert
Vendredi 9 février	Concours de belote	Association Parents d'Elèves
Vendredi 16 février	Concours de belote	Maubert-Festivités
Samedi 3 mars	Repas dansant	Société de Pêche
Vendredi 9 mars	Concours de belote	FC Maubert
Samedi 10 mars	Loto	Maubert-Festivités
Dimanche 18 mars	Repas des Anciens	CCAS de la Commune
Du 29 mars au 02 avril	Exposition Peintures	Association Art et Couleur
01 avril	Brocante	Maubert-Festivités

Notre nouvel espace de fitness

« Le sport en liberté »



Vélo elliptique

Barres fixes



Stepper vélo

Rameur



L'aménagement d'une aire de fitness en plein air située au niveau de l'ancienne voie ferrée donne à tous des occasions de développer ou d'entretenir ses capacités physiques et sportives en dehors des salles de sport et de s'échapper de l'isolement social.

A chacun son rythme, des ados aux seniors, chacun pourra maintenir sa forme au quotidien.

On peut donc utiliser ces appareils sur une longue durée ou quelques minutes seulement, le temps d'une véritable séance sportive ou juste d'un passage express.

Des panneaux d'affichage vous aideront à bien les utiliser.

Bon sport !!!!!

Terrain de jeux



Une nouvelle structure tubulaire de 4.30 m de hauteur appelée l'araignée est accessible aux enfants sous la responsabilité des parents, dans le terrain de jeux.

Joyeuses Fêtes